

Règlement EQUIMASTERS Ain

(en ajout du règlement régional pas encore paru)

Les étapes EQUIMASTERS pour le département de l'Ain sont :

15/16 mars	26/27 avril :	30/05 au 1^{er}/06 :	4/6/07 :	27/ 29 juin :
SEB à Bourg en Bresse	La Combe du Bion à St Maurice de Gourdans	Bourg Lent à Bourg en Bresse	Equ'Ain à Miribel	SH de Chalamont à Chalamont

Impératifs à respecter :

Suite à un partenariat du CREARA avec Groupama, il vous est demandé de venir chercher au bureau du CDE le matériel suivant :

- Une flamme Groupama qui sera placée en bonne vue
- Une banderole Groupama à disposer à la vue de tous en bord de carrière
- Remettre des cadeaux Groupama (en plus des vôtres) dans les épreuves qualificatives Amat 2, Amat 1 et Amat Elite.

MERCI DE JOUER LE JEU : Le CREARA est intransigeant sur ce point.

Si vous ne pouvez pas, pour une raison qui vous est propre, respecter ces conditions, nous ne pourrons pas vous donner la qualificative, et dans ce cas, merci de nous en aviser rapidement.